

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL Séance du 03 juin 2026

153, Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Prenom» «NOM»

Quintigny, le 27 mai 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Mercredi 03 juin 2026 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du procès-verbal de la séance précédente,
- 2-Point sur les décisions prises au dernier conseil,
- 3-Droit de préemption urbain parcelle ZC 161,
- 4-Désignation d'un délégué SIEEC,
- 5-Compte-rendus diverses réunions,
- 6-Echanges sur les projets prioritaires du mandat,
- 7-Questions diverses.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire


Frédéric LAMY

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Aude DELANOY, Christelle JEANNIN- CLAVIER, Annabelle ROFFI

Mrs Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Patrick BELLERAUT, Christophe CHALOYARD, Marc DEGRAIN, Frédéric PONCET

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Christelle JEANNIN-CLAVIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL :

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

Vote : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

2 – POINT SUR LES DECISIONS PRISES AU DERNIER CONSEIL :

-Servitude SAUMODUC : la Convention est signée et doit être récupérée par Mr SCIPION, Chargé d'études (GIE Cancel BRESSE). Il y a prolifération de renouée du Japon impasse de l'Hermaire, près du saumoduc. Un signalement va être fait à la société exploitant le réseau.

-Les coffrets électriques sont prêts. Remerciements à Yves CLAVIER pour les avoir préparés et montés sur des supports.

-L'abonnement EDF pour la Commune est en cours, pour le changement de puissance.

-Carte Avantage Jeune : L'information pour les inscriptions a été mise en ligne sur le site de la commune.

-Le broyage des coupes 25 et 31(à Saint Didier) a été réalisée par l'entreprise RAYMOND. Jura Sylvi devrait intervenir fin Juin.

-Renouée du Japon : la prolifération impasse de l'Hermaire, près du saumoduc, a été signalée et sera communiquée à la personne en charge de la couper.

3 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE ZC 161 :

La parcelle ZC161, propriété de Marc DEGRAIN est en vente. Le Conseil doit délibérer sur son droit de préemption. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur cette parcelle.

Dans un souci de neutralité, Marc DEGRAIN ne participe pas au vote.

Votant 10 : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0 .

4 – DESIGNATION D'UN DELEGUE SIEDEC :

Fabrice HENRY, anciennement délégué, est devenu Vice-Président du Syndicat des eaux, ce qui crée une incompatibilité en tant que Délégué du SIEDEC. Un nouveau délégué doit être désigné pour représenter la commune.

Patrick BELLERAUT se porte volontaire et il est désigné comme nouveau délégué du SIEDEC.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

5- COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

-Commission Voirie (Patrick BELLERAUT) :

La Com Com prend en charge l'entretien des voiries hors agglomération. La commune gère l'intérieur du village.

Les demandes de travaux sont classées par priorités, les projets de la commune ne semble pas prioritaires à court terme.

Des sous-commissions par secteur géographique ont été créées. Patrick BELLERAUT fait parti d'une sous-commission.

La commune a la possibilité de demander de l'enrobé à froid pour des réparations rapides.

-Syndicat des eaux : (Fabrice HENRY)

Élection du bureau M. RAULT (1er adjoint dans la commune de Chapelle-Voland) est élu Président du syndicat des eaux.

Élections également des Vices-Présidents : Fabrice HENRY 1er Vice-Président, Jean Pierre DEFRAIN (Nance) second Vice-Président.

-Communes forestières : Christophe CHALOYARD a participé à l'assemblée générale des communes forestières samedi 30 mai à Ardon.

Un nouveau bureau a été élu.

Des problématiques sanitaires ressortent sur la qualité des bois, notamment la chaleroise pour les frênes et des attaques de scolytes dans le Haut Jura sur les épicéas.

La gestion de l'ONF est jugée trop lente comparée à d'autres modèles (exemple la SUISSE : qui évacuent rapidement les bois malades en 3 semaines dans la plupart des cas).

-Pour la facturation des bois : une délibération devra être prise en septembre pour décider si la facturation aux acheteurs sera gérée par la commune ou par l'ONF.

-Pour la défense incendie : une réunion s'est tenue avec le sous-préfet. un budget est disponible pour les communes souhaitant rénover leurs points d'eau incendie. Il a été rappelé que les fournisseurs d'eau ont l'obligation de communiquer le débit des poteaux incendie.

-SICTOM (Marc DEGRAIN) :

La présidente Mme Valérie OVISTE a été réélue.

Le projet "SICTOM 2035" a été présenté.

Des travaux de mise à niveau sont prévus pour les déchetteries de Saint-Julien, Chaumergy et Sellières.

-Commission scolaire/SIVOS : (Aude DELANOY) :

Une baisse critique des effectifs est constaté : l'effectif scolaire est tombé de 32 élèves à 22 élèves, ce qui menace le maintien de la 2ème classe.

Des pistes de réflexion sont en cours mais non actées à ce jour, Aude DELANOY, présidente du SIVOS, nous tiendra au courant de la suite. Un travail important est en cours pour rationaliser les coûts, et le fonctionnement cantine, ménage, fournisseurs....

-Syndicat Intercommunal de l'Aire des Hauts de Seille SIAHS (réunion mercredi 27 mai 2026):
Le bureau a été renouvelé. Frédéric LAMY Président, Sylvie FAUDOT (Lombard), Lilian BERTHAUD (Sellières) Vice-Présidents.

Il a été fait un historique du syndicat aux nouveaux délégués. Après plus de 10 ans de péripéties judiciaires, il est proposé d'essayer de relancer l'activité du syndicat à travers différents projets communs.

Les communes se donnent une période de réflexion sur les pistes à envisager. Le syndicat est toujours propriétaire d'un terrain de 3,5 hectares sur Lombard pourrait être utilisé. Le syndicat a été consulté pour un projet agrivoltaïque sur la commune d'Arlay, ce qui confirme son existence légale et sa reconnaissance.

6- ECHANGES SUR LES PROJETS PRIORITAIRES DU MANDAT :

-Projets futurs : Une discussion est ouverte sur les projets à long terme pour la commune, compte tenu d'une capacité d'autofinancement d'environ 30 000 € par an.

-Idées proposées :

-Construction d'un bâtiment de stockage.

-Rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle des fêtes (fenêtres, isolation, chauffage/climatisation, mise aux normes de sécurité).

-Enfouissement de réseaux.

-Aménagement du cimetière (création d'un columbarium)....

Un consensus émerge pour prioriser la rénovation de la salle des fêtes et, en parallèle, de commencer à travailler sur le projet de nouveau bâtiment. Des groupes de travail seront formés.

7- QUESTIONS DIVERSES :

- La Société VERITAS va contrôler l'électricité de la chapelle et de la salle des fêtes.
- Pour la haie prévue vers la table, une cinquantaine de pieds devrait être plantés.
- Un recensement de la population aura lieu en 2027, Marc DEGRAIN est désigné coordinateur communal
- Feux d'artifice :prévu pour le 14 août. Deux devis autour de 1 500 € ont été reçus. Des affiches seront faites en commun avec l'ACCA.
- Frelons asiatiques :une information sera diffusée sur la possibilité d'obtenir une subvention pour la destruction des nids.
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : le maire assistera à une réunion d'un collectif d'artisans pour s'informer sur les impacts de la réforme des taux de la CFE par la Com Com.
- Demande de subvention : une demande de la Banque Alimentaire a été reçue. Le conseil décide de ne pas y donner suite pour le moment.
- Conseil d'école maternelle :Marie France NICOLAS représentera la commune à la réunion du 9 juin.
- La remise des prix pour les élèves de CM2 de l'école de L'Etoile qui partent au collège sera le jeudi 2 juillet 2026 à 18h00 à la salle des fêtes de Quintigny, Lydia LINARES assurera l'organisation.
- Pour les jeudis de Pays : Eric MOUREZ propose de faire démonstration de sculpture, plutôt que d'installer un stand.
- La tondeuse a été en panne, nous remercions Jean Paul pour son aide à la réparation.
- L'entreprise Raymond a procédé à l'élagage sur la commune. Elle repassera courant juin pour la Com Com et pourra finir des petites parties non réalisées en juin.
- Une réunion de présentation du projet **sensibilis'haie** est programmée mercredi 10/06 à 17h30
- Au vu des congés annuels, la permanence sera réduite en mairie de Quintigny du 10 au 20 juin 2026.

Prochain Conseil municipal : fixé au vendredi 03 juillet 2026 à 18 h 30

Séance levée à 22h27

Vu pour être affiché le 09 juin 2026, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 09 juin 2026

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Christelle JEANNIN-CLAVIER

Le Maire,
Frédéric LAMY